

Liège, le 22 mars 2021.

Chers parents,
Chers élèves,

L'arrivée de la circulaire n° 8027 nous amène à apporter **quelques changements** à l'organisation interne de l'école qui sont planifiés ci-dessous jusqu'au 2 avril. **Le retour des élèves en classe complète est maintenu un jour sur deux.** Par contre, la décision de faire revenir le deuxième degré à temps plein entre le lundi 29/3 et le vendredi 2/4 **est annulée**. Les 3^e et les 4^e seront donc présents mais en alternance.

Lundi 22/3	Mardi 23/3	Mercredi 24/3	Jeudi 25/3	Vendredi 26/3
Présence obligatoire à l'école des 4^e et 6^e	Présence obligatoire à l'école des 3^e et 5^e	Présence obligatoire à l'école des 4^e et 6^e	Présence obligatoire à l'école des 3^e et 5^e	Présence obligatoire à l'école des 4^e et 6^e
Lundi 29 /3	Mardi 30/3	Mercredi 31/3	Jeudi 1/4	Vendredi 2/4
Présence obligatoire à l'école des 3^e et 5^e .	Présence obligatoire à l'école des 4^e et 6^e	Présence obligatoire à l'école des 3^e et 5^e .	Présence obligatoire à l'école des 4^e et 6^e	Présence obligatoire à l'école des 3^e et 5^e + R.V. individuels des AP6 en TFEA.

Dispositions importantes et rappels :

- Nous devons mettre en place une **aération renforcée** des locaux avant les cours, aux intercourrs, aux pauses et après les cours et veiller à organiser un courant d'air constant dans les classes où cela est possible.
- Les activités extra-muros ne peuvent se planifier qu'en groupe classe et **uniquement en extérieur**.
- Le port du masque et la distanciation sociale sont des **comportements de base à respecter** dans **tous les lieux** de l'école.
- Il convient de ne pas envoyer un enfant malade à l'école et de le faire tester en cas de contact avec une personne à risque.
- Les cantines doivent être fermées, il n'est pas question de manger dans la salle blanche. **La prise des repas doit se faire dans le local de classe de la 4e heure pendant les 15 minutes qui suivent la fin de l'heure, ou dans la cour, ou à l'extérieur de l'école.**





- Les élèves de 3^e et de 4^e pourront aller en récréation le matin.
Les élèves de 5^e et de 6^e pourront aller en récréation l'après-midi.
- Les élèves viennent un jour sur deux mais ne sont pas en congé un jour sur deux.
Chaque élève doit prévoir un temps de travail pour l'école le jour où il ne présente pas physiquement dans l'établissement. Il suit les consignes données par ses professeurs sur Teams ou en classe.
- Il faut aussi envisager **toutes les éventuelles alternatives possibles aux transports en commun** pour se rendre à l'école (y aller à pied, à vélo ou en voiture par exemple).

Nous subissons tous ces changements de tactique face à la gestion de l'épidémie et nous essayons de faire face à la situation avec philosophie.

Il subsiste encore beaucoup d'inconnues et on peut encore s'attendre à des changements. Dans ce contexte, nous vous demandons donc de rester attentifs aux mails provenant de l'école et aux informations déposées sur Teams dans le groupe classe de votre enfant. Soyez certains chers parents, chers élèves, que notre volonté d'éduquer dans la sécurité reste notre préoccupation quotidienne.

L'équipe de direction.

